

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - SESSION 2011
SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
ÉPREUVE ÉCRITE DE LA SPÉCIALITÉ :
COMPTABILITÉ ET FINANCE D'ENTREPRISE

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient 7

Documents autorisés :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; publiée au BOEN n°42).

Documents remis au candidat : le sujet comporte 11 pages numérotées de 1 à 11.

Il est demandé à chaque candidat de vérifier que le sujet est complet dès la mise à disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 4 dossiers indépendants.

Page de garde.....	p 1
Présentation du sujet.....	p 2
DOSSIER 1 - Opérations courantes (40 pts).....	p 3
DOSSIER 2 - Suivi des contrats et des clients (52 pts).....	p 3-4
DOSSIER 3 - Gestion des immobilisations (25 pts).....	p 5
DOSSIER 4 - Étude prévisionnelle de la rentabilité d'une nouvelle activité (23 pts).....	p 5

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 – Opérations courantes

Annexe 1 - Factures émises ou reçues.....	p 6-7
Annexe 2 - Informations sur la paye.....	p 7
Annexe A- Bulletin de salaire (à rendre avec la copie).....	p 10

DOSSIER 2 - Suivi des contrats et des clients

Annexe 3 - Schéma relationnel relatif aux contrats de maintenance.....	p 8
Annexe 4 - Procédure à appliquer aux créances clients en cas de retard de règlement	p 8
Annexe 5 - Maquette du courriel adressé à D+14 jours.....	p 9
Annexe B - État des créances douteuses (à rendre avec la copie).....	p 11

DOSSIER 3 – Gestion des immobilisations

DOSSIER 4 – Etude prévisionnelle de la rentabilité d'une nouvelle activité

Annexe 6 - Prévisions de vente.....	p 9
Annexe 7 - Charges prévisionnelles	p 9

Récapitulatif des annexes à rendre avec la copie : annexes A et B

Les deux exemplaires fournis pour ces annexes, à rendre en un exemplaire, étant suffisants pour permettre la préparation et la présentation des réponses, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou de les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie. Toute information calculée devra être justifiée. Les écritures comptables devront comporter les numéros et les noms des comptes et un libellé.

La SARL SAVOTEL a été créée en janvier 2000 par M. Rouffinet et M. Willmann. Travaillant initialement dans la réparation de matériels électroniques liés au secteur de l'hôtellerie, elle s'est peu à peu spécialisée. Aujourd'hui, son objet social est la vente de téléviseurs pour des chambres d'hôtels, ainsi que leur maintenance et la pose d'antivols.

Son activité s'organise actuellement autour de deux pôles principaux :

- la revente de téléviseurs et l'installation de supports et de systèmes antivols ;
- la maintenance des téléviseurs installés (nettoyage, vérification de la connectique, révision, réglages, etc.).

SAVOTEL achète les supports, les antivols et les téléviseurs dont elle assure la pose chez ses clients, auprès de plusieurs fournisseurs.

La maintenance fait l'objet d'un contrat spécifique annuel, lequel porte sur tout ou partie du parc des téléviseurs du client.

Deux commerciaux, Mme Bernard et M. Lafrange, suivent la clientèle existante et recherchent de nouveaux prospects. La pose et la maintenance sont assurées par 12 techniciens salariés. Avec le personnel administratif, l'entreprise compte en tout 18 salariés. Vous travaillez en tant que comptable dans cette entreprise sous l'autorité du Responsable administratif, M. Guillet.

La gestion de la maintenance et des interventions dans les hôtels est bien maîtrisée par l'entreprise. Pour se développer, SAVOTEL envisage de le proposer à d'autres collectivités (maisons de retraite, cliniques, cafetiers...).

Toutes ses opérations sont soumises au taux de TVA de 19,6%.

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile et SAVOTEL tient sa comptabilité dans un journal unique.

DOSSIER 1 – OPÉRATIONS COURANTES

Première partie - Enregistrements de factures

L'entreprise SAVOTEL est sur le point de terminer son exercice comptable 2010. Cependant quelques documents relatifs aux opérations de décembre 2010 n'ont toujours pas été enregistrés. Ils vous sont remis en annexe 1.

Travail à faire

1. **Après avoir précisé la nature de la réduction obtenue sur la facture n° 42581, indiquer ses conditions d'obtention.**
2. **Enregistrer les documents de l'annexe 1 dans le journal de l'entreprise.**
3. **Sachant que les contrats de maintenance de SAVOTEL sont facturés annuellement, quel est le principe comptable qui nécessite la régularisation de la facture n°10426 au 31 décembre 2010 ?**
4. **Après avoir justifié vos calculs, enregistrer l'écriture de régularisation pour la facture n°10426.**
5. **Calculer la marge commerciale dégagée par SAVOTEL correspondant à la revente des téléviseurs à l'hôtel LA FERME.**

Deuxième partie - Calcul et enregistrement de la paie

SAVOTEL emploie 4 salariés administratifs, 2 commerciaux et 12 poseurs installateurs. Le responsable administratif vous charge de la paie du mois de décembre, sachant que le 12^{ème} poseur, Monsieur DUBOIS, a été embauché début décembre 2010.

Les documents relatifs à la paie figurent en annexe 2.

Travail à faire

1. **Compléter le bulletin de salaire de M. DUBOIS (annexe A à rendre avec la copie).**
2. **Comptabiliser la paie du mois de décembre 2010 pour l'ensemble de l'entreprise.**
3. **Enregistrer l'écriture de virement des salaires effectué le 30 décembre 2010.**
4. **Calculer le coût salarial de SAVOTEL au titre de décembre 2010.**

DOSSIER 2 – SUIVI DES CONTRATS ET DES CLIENTS

Les contrats de maintenance sont suivis à l'aide d'une base de données. La négociation commerciale conduit généralement à accorder un délai de règlement maximum de 30 jours fin de mois. Depuis quelques mois, les délais prévus sont de moins en moins respectés par les clients. L'objectif est de réduire le délai supplémentaire que s'accordent les clients. SAVOTEL a élaboré une procédure de suivi des clients retardataires.

Première partie - Exploitation d'une base de données

Chaque hôtel dispose d'un parc de plusieurs téléviseurs. Chaque téléviseur est couvert par un contrat de révision prévoyant une intervention annuelle de maintenance. Un contrat couvre plusieurs téléviseurs et un même hôtel peut avoir plusieurs contrats distincts. Pour réduire les frais de déplacement, cette maintenance chez le client est réalisée en une seule fois et peut éventuellement durer plusieurs jours. Vous disposez du schéma relationnel relatif aux contrats de maintenance (annexe 3).

Travail à faire

1. M. Guillet estime que la table LIGNECONTRAT est inutile. Qu'en pensez-vous ?
2. Établir en langage SQL la requête permettant d'obtenir la liste des noms des clients des villes de Marseille et Toulon.
3. Établir en langage SQL la requête permettant de connaître le nombre de téléviseurs de marque Sony présents dans la base de données.
4. Un nouveau client (Hôtel Ibis de Massieux dans l'Ain) disposant de 60 téléviseurs identiques (Marque : LG, modèle : 22HB) a signé le 23 décembre 2010 un contrat de maintenance de 2 ans. Ce modèle de téléviseurs est très courant et est déjà entré dans la base de données. La date de maintenance annuelle n'est pas encore fixée. Quelles tables vont faire l'objet d'une saisie et dans quel ordre ?

Deuxième partie - Procédure de suivi des retards de règlements

Les conditions générales de vente prévoient un règlement à 30 jours fin de mois. Or, l'entreprise a pu constater que de nombreux clients ne respectaient pas les dates prévues ce qui pénalise la trésorerie de SAVOTEL. Pour répondre à ce problème, une procédure a été mise en place par M. Guillet (annexe 4).

Travail à faire

1. Il est prévu de vérifier par tous moyens qu'un client n'est pas en difficulté financière. Sur quels critères le comptable peut-il estimer que l'information recueillie sur la situation du client est de qualité ? Auprès de quel organisme l'entreprise SAVOTEL peut-elle trouver ces informations ?
2. Qualifier les formes de communication utilisées par l'entreprise pour relancer les clients retardataires.
3. À D + 8 jours, pourquoi un règlement par virement est préférable à un règlement par chèque ?
4. Il est prévu à D + 14 jours un courriel de rappel (annexe 5). Quels sont les avantages et les inconvénients pour SAVOTEL d'utiliser un courriel pour relancer un client en retard de paiement ?

Troisième partie - Clients douteux

En fin d'exercice, l'entreprise élabore un état des clients douteux ; l'état au 31 décembre 2010, réalisé à l'aide d'un tableur, est présenté en annexe B.

Travail à faire

1. Compléter le tableau des clients douteux (annexe B à rendre avec la copie).
2. Écrire les formules les plus judicieuses correspondant aux cellules : B6, C6, C3, C4, F3 et G3.
3. Présenter les écritures relatives aux clients douteux à enregistrer au 31 décembre 2010.
4. Chiffrer l'incidence de ces écritures sur la trésorerie et sur le résultat de l'entreprise.

DOSSIER 3 – GESTION DES IMMOBILISATIONS

Première partie – Cession d’immobilisation

L'entreprise a cédé, pour une valeur HT de 7 200,00 € le 1^{er} octobre 2010 une machine industrielle insuffisamment utilisée par l'entreprise. Cet outillage avait été acheté pour une valeur de 9 568,00 € TTC (TVA 19,6%) et mis en service le 1^{er} avril 2009. Sa valeur résiduelle était évaluée à 1 000,00 € HT à l'issue de la durée d'utilisation prévue de 4 ans. Cette machine était amortie linéairement.

Travail à faire

- 1. Reconstituer les amortissements relatifs à l’immobilisation cédée jusqu’à la date de la cession.**
- 2. Enregistrer les différentes écritures de cession de la machine.**
- 3. Calculer le résultat sur cession de la machine vendue.**

Deuxième partie - Financement de l'investissement

La SARL SAVOTEL envisage maintenant de procéder à l’acquisition d’une machine permettant de diagnostiquer automatiquement les pannes des téléviseurs mais se pose le problème de son financement.

Travail à faire

Dans une note datée du 28 décembre 2010, référencée R12 à destination de M. Guillet, proposer trois possibilités de financement pour cette acquisition d'immobilisation, en indiquant pour chaque source les avantages et les contraintes pour SAVOTEL.

DOSSIER 4 – ÉTUDE PRÉVISIONNELLE DE LA RENTABILITÉ D’UNE NOUVELLE ACTIVITÉ

SAVOTEL envisage de proposer ses produits et services à d’autres clients tels que les cliniques, hôpitaux, maisons de retraite et surtout cafetiers. Elle a effectué une étude du marché potentiel et a par ailleurs estimé les charges liées à cette nouvelle activité. Les données chiffrées figurent en annexes 6 et 7.

Travail à faire

- 1. Définir les notions de charges fixes et de charges variables, en illustrant chacun des cas par un exemple.**
- 2. Présenter le compte de résultat par variabilité de SAVOTEL pour les années 2011 et 2012. Commenter brièvement les résultats obtenus.**
- 3. Définir la notion de seuil de rentabilité. Calculer le seuil de rentabilité en valeur et en quantité de la nouvelle activité.**
- 4. Si l’entreprise vend plus de 400 téléviseurs, elle sera obligée d’embaucher un second poseur aux mêmes conditions salariales que le premier. Calculer le seuil de rentabilité correspondant à cette hypothèse (en valeur et en quantité) et conclure.**

ANNEXE 1 - Factures émises ou reçues

Facture du Fournisseur TELELIV

SARL TELELIV 23 rue des fours 69 270 FONTAINES SUR SAÔNE Facture n° 35200, le 01 décembre 2010	à SAVOTEL 145 rue du Bassac 26 100 ROMANS SUR ISÈRE
20 téléviseurs écran plat réf HD 262 30 téléviseurs écran plat ref CTV 62 BRUT TVA à 19,60 % Total TTC Acompte versé le 10/09 Net à payer TTC	16 000,00 33 000,00 49 000,00 9 604,00 58 604,00 20 000,00 38 604,00

Facture adressée au Client Hôtel LA FERME

SAVOTEL 145 rue du Bassac 26 100 ROMANS SUR ISÈRE Facture n°10426 , le 05 décembre 2010	A l' Hôtel LA FERME Lieu dit le Mazet 26 150 AIX EN DIOIS
Maintenance annuelle de 50 téléviseurs en vertu du contrat n°4200 du 01/12/2010 au 30/11/2011 BRUT TVA à 19,60 % Net à payer TTC	2 400,00 470,40 2 870,40

Facture du Fournisseur PROTECT

SA PROTECT 12 rue de la Dîme 69 150 DÉCINES CHARPIEU Facture n° 42581, le 10 décembre 2010	à SAVOTEL 145 rue du Bassac 26 100 ROMANS SUR ISÈRE
10 systèmes antivols pour téléviseurs écran plat LCD 5 câbles de raccordement BRUT Remise de 4% NET COMMERCIAL HT Frais de transport NET HT TVA à 19,60% Net à payer TTC	2 290,93 50,23 2 341,16 - 93,65 2 247,51 100,00 2 347,51 460,11 2 807,62

Facture adressée au Client Hôtel LA FERME

SAVOTEL 145 rue du Bassac 26 100 ROMANS SUR ISÈRE Facture n°10325 , le 20 décembre 2010	A l' Hôtel LA FERME Lieu dit le Mazet 26 150 AIX EN DIOIS
20 téléviseurs écran plat réf HD 262 30 téléviseurs écran plat réf CTV 62 BRUT Frais d'installation forfaitaires NET HT TVA à 19,60 % Net à payer TTC	18 000,00 <u>36 000,00</u> 54 000,00 <u>2 500,00</u> 56 500,00 <u>11 074,00</u> 67 574,00

ANNEXE 2 – Informations sur la paye

Les données en euros figurant dans le livre de paie de décembre 2010 incluent le nouveau salarié, Monsieur Dubois.

SALAIRE BRUT	COTISATIONS SALARIALES			
	URSSAF	ASSEDIC	CAISSE DE RETRAITE	TOTAL
38 433,55	5 957,20	960,84	1 460,48	8 378 ,52

COTISATIONS PATRONALES			
URSSAF	ASSEDIC	CAISSE DE RETRAITE	TOTAL
11 491,63	1 691,08	2 190,71	15 373,42

ANNEXE 3 – Schéma relationnel relatif aux contrats de maintenance

CLIENT (Numclient, Nomclient, Adresserue, Cp, Ville, Téléphone)

Clé primaire : Numclient

TÉLÉVISEUR (Numtélé, Nummodèle, Numcontrat))

Clé primaire : Numtélé

Clé étrangère : Nummodèle en référence à Nummodèle de la table MODÈLETV

Clé étrangère : Numcontrat en référence à Numcontrat de la table CONTRAT

MODÈLETV (Nummodèle, Nommodèle, Nommarque)

Clé primaire : Nummodèle

CONTRAT (Numcontrat, Numclient, Datecontrat, Duréecontrat)

Clé primaire : Numcontrat

Clé étrangère : Numclient en référence à Numclient de la table CLIENT

MAINTENANCE (Nummaint, Datedébutrévision, Datefinrévision, Numcontrat)

Clé primaire : Nummaint

Clé étrangère : Numcontrat en référence à Numcontrat de la table CONTRAT

LIGNECONTRAT (Numcontrat, Numtélé)

Clé primaire : Numcontrat en référence à Numcontrat de la relation CONTRAT et Numtélé en référence à Numtélé de la relation TELEVISEUR

ANNEXE 4 – Procédure à appliquer aux créances clients en cas de retard de règlement

Si D est la date à laquelle devait théoriquement payer le client et qu'il n'a pas payé sa dette :

De D à D + 7 jours	Pas de relance du client. Vérification par tous moyens qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure de redressement. Appel téléphonique au commercial pour avoir d'éventuelles informations.
À D + 8 jours	Appel téléphonique au client par le service comptable. Recherche d'informations sur les raisons de ce retard. Proposer éventuellement un échéancier. Garder un ton courtois. Demander un règlement par virement bancaire et surtout pas l'envoi d'un chèque.
À D + 14 jours	Envoi d'un courriel de rappel par le service comptable (cf. modèle en annexe 5) avec copie au commercial et copie cachée à la Direction. Demande de confirmation de réception.
À D + 30 jours	Envoi d'une lettre recommandée avec AR reprenant les informations échangées.
À D + 35 jours	En absence de réponse du client à la lettre recommandée, il est considéré comme litigieux. Les interventions et poses éventuelles sont suspendues.
À D + 45 jours	En absence de règlement, le dossier est transmis au Cabinet de recouvrement Leduc.

ANNEXE 5 - Maquette du courriel adressé à D + 14 jours

De : service.comptable@savhotel.fr
A : client@client.fr
CC : service.commercial@savhotel.fr
CCI : willmann@savhotel.fr

Objet : règlement de votre facture n°.....

Cher client,

Votre facture n°..... devait être réglée à la date.../.../...

Lors de notre appel téléphonique du .../.../... nous vous avons informé que le règlement afférent ne nous était pas parvenu.

À ce jour, nous n'avons rien réceptionné.

Si votre règlement nous a été adressé, nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer la date et les références de votre virement bancaire.

Restant à votre disposition,

Très cordialement.

Le service comptable de SAVOTEL

ANNEXE 6 - Prévisions de vente

Le marché potentiel de l'entreprise sur le secteur des cafetiers serait à terme de 2 000 téléviseurs. Le prix moyen unitaire de vente hors taxes est de 950,00 euros.

Pour les années 2011 et 2012, les prévisions de ventes sont :

Années	2011	2012
Quantités	200	300

ANNEXE 7 - Charges prévisionnelles

Les téléviseurs sont achetés au prix unitaire moyen de 850 euros HT.

Il faudrait embaucher un poseur. Son salaire brut mensuel serait de 1 500,00 euros quel que soit le nombre de postes posés. Le taux de charges patronales de l'entreprise est de 40%.

ANNEXE A - Bulletin de salaire de Monsieur DUBOIS (à rendre avec la copie)

BULLETIN DE PAIE					
EMPLOYEUR Société SAVOTEL 145 rue du Bassac 26 100 ROMANS SUR ISÈRE			SALARIÉ Jean Paul DUBOIS Installateur /poseur Plafond de Sécurité Sociale : 2 683,00 €		
	Base	Taux horaire			
Salaire de base	151,67	10,20 €			
SALAIRE BRUT :					
Période : du 1^{er} décembre au 31 décembre 2010					
COTISATIONS	PART SALARIALE			PART PATRONALE	
	Base	Taux	Montant	Taux	Montant
URSSAF		15,50%		29,90%	
ASSEDIC		2,45%		4,40%	
CAISSE DE RETRAITE		3,80%		5,70%	
TOTAL DES COTISATIONS					
SALAIRE NET					
Conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée					

ANNEXE B - État des créances douteuses (à rendre avec la copie)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	Nom du client	Créance TTC	Créance HT	Dépréciation existante	Dépréciation nécessaire	Dépréciation à constater		Créances irrécouvrables		Informations
2						Dotation	Reprise	HT	TVA	
3	Hôtel Joubert	2 990,00 €		600,00 €						Client en redressement judiciaire, nous pensons récupérer 80% de la créance
4	Hôtel Reboul	1 794,00 €		0,00						Client devenu totalement irrécouvrable en quelques semaines
5	Hôtel Joannes	3 827,20		0,00						Le client a 40 jours de retard de règlement, le dossier a été transmis au cabinet Leduc. La perte potentielle est évaluée à 60% de la créance
6	TOTAUX									
7										
8	Taux de TVA		19,60%							